



JOURNAL OFFICIEL

HEBDO F@OT 21

N° 14

JOURNAL DU 8 NOVEMBRE 2020

Le District de Côte-d'Or déclare le Challenge National Programme Educatif Fédéral ouvert !

Le P.E.F. :

Ce programme d'accompagnement éducatif a été lancé en 2014, à la disposition des clubs qui accueillent de jeunes licencié(e)s. C'est aujourd'hui 5 000 clubs s'impliquant dans le P.E.F dont 800 000 licencié(e)s U6 à U19.

Les 6 thématiques traitées dans le P.E.F sont : la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fair-play, les règles du jeu et arbitrage et la culture foot.

Principes :

La F.F.F a décidé de lancer un Challenge National P.E.F pour :

- Inciter les territoires à valoriser l'implication des clubs
- Capitaliser sur les valorisations existantes
- Amener une valorisation fédérale pour les clubs les plus actifs

Les Districts « qualifieront » donc au niveau régional un ou plusieurs club

Les Ligues « qualifieront » au niveau national un seul club pour la F.F.F.

Le club qualifié pour l'étape nationale du Challenge National P.E.F sera convié à participer à un évènement à Clairefontaine avec une délégation de U11 composée de jeunes joueuses et joueurs.

Le Challenge National : 10 et 11 avril 2021 à Clairefontaine*

Quelques chiffres :

- 14 délégations U11 invitées à Clairefontaine
- 13 ligues métropolitaines
- 1 coup de coeur Outre-Mer (prix du jury national)

Composition des délégations :

- 10 joueuses/joueurs par délégation
- 2 encadrants par délégation
- 1 accompagnateur par délégation (représentant club)

NB : Il s'agit bien de délégations et non d'équipes. Les clubs seront sensibilisés sur la manière de composer une délégation sur des critères autre que purement sportifs.

() Evènement sous réserve de décision gouvernementale due à la COVID19*

Les modalités de participation :

Pour les clubs encore non engagés dans le Programme Educatif Fédéral, il est encore possible de le faire : (démarche acceptée par le District d'appartenance)

- **Etape 1** : Inscrire son club via **Footclubs** en cochant la case « Demandé » (menu « Organisation » puis onglet « Identité Club »)
- **Etape 2** : Identifier un référent éducatif au sein du club (renseigner ses coordonnées)
- **Etape 3** : Participer aux réunions organisées par le District
- **Etape 4** : Récupérer le kit pédagogique auprès du District (un classeur + 3 Incollables du Foot)
- **Etape 5** : Mettre en place des actions dont il faudra rendre compte à travers un **bilan trimestriel** à compléter.

Pour justifier ainsi la mise en place d'actions au sein du club, celui-ci doit **envoyer ses « fiches action » au District par mail à : pseurat@cote-dor.fff.fr**

La sélection du club se fera en fonction de 4 critères : (grille de notation)

- La diversité des publics touchés (catégories de joueuses/joueurs, dirigeants, parents, ...)
- La diversité des thèmes abordés (autour des 6 thèmes du P.E.F)
- La qualité et la résonance des actions (utilisation de la fiche P.E.F/action innovante)
- La quantité d'actions proposées

Calendrier :

→ Novembre 2020 à février 2021 : mise en place des actions par les clubs + envoi des fiches actions aux Districts

→ 5 mars 2021 : Jury District Qualification des clubs au niveau régional et 19 mars Jury Ligue Qualification des clubs au niveau national

→ 10 et 11 avril 2021 : évènement final à Clairefontaine (sous réserve de la décision gouvernementale due à la COVID19)

→ Juin 2021 : mise en avant des clubs qualifiés lors des AG District/Ligue.



COVID 19 : DÉCISION DE LA FFF CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

A la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1er décembre.

Toutes les rencontres qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les championnats du National, de la D1 Arkema et de la D1 Futsal ne sont pas concernés par cette décision. Les matchs pourront donc se jouer, à huis clos.

Les rencontres internationales initialement prévues de l'Equipe de France, de l'Equipe de France Féminine et des Espoirs sont également maintenues.

Le monde du football se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la deuxième vague de cette épidémie.

COORDONNEES CLUBS



Votre club doit être joignable par téléphone pour tout contact.

Il s'avère que pour de nombreux clubs, aucun numéro n'apparaît sur le site du District. La raison étant que sur Footclubs, les numéros de téléphone des personnes sont mis en « non diffusable » par défaut.

Nous demandons à chaque club de faire rapidement le nécessaire afin que le numéro du secrétaire et/ou correspondant pour le club soit accessible.

A screenshot of a web application interface for club management. The page title is 'Organisation > Membres du club > Détail personne'. The form contains several fields: 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Sexe', 'Adresse', 'Code postal', 'Ville', 'Pays', 'Téléphone', 'Email', and 'Statut'. There are also checkboxes for 'Non diffusable' and 'Non diffusable par défaut'. A red arrow points to the 'Non diffusable' checkbox, and a yellow circle highlights the 'Non diffusable par défaut' checkbox. The interface is in French.

PROCES VERBAUX

COMITE DIRECTEUR - BUREAU

PV N° 37 CD/6

REUNION DU : 31 OCTOBRE 2020 par visioconférence

Président : Monsieur DURAND Daniel

Présents : Messieurs THIBERT Jérôme, BRUNEL Nicolas, VALOT Noel, EL IDRISSEI Mourad, AUCAIGNE Patrick, EL IDRISSEI Mourad – Madame DUCREUX Elodie.

Invités : Madame STORNO Pascale et Monsieur LOUREIRO Stephen.

En préambule, Daniel Durand et Jérôme Thibert reviennent sur les annonces de le Cellule District / Ligue Covid-19 du vendredi 30 octobre 2020.

La Présidente de la Commission de Discipline nous alerte sur une montée des faits disciplinaires en ce début de championnat.

Daniel Durand rencontrera les salariés et apprentis pour application des mesures décidées en Bureau. Une Visio sera également effectuée avec les apprentis pour faire le point sur leurs activités.

Le Président soumet la possibilité de contracter un prêt garanti par l'Etat. La démarche sera initiée auprès de notre Banque et présentée au prochain Comité Directeur.

TOUR DES POLES

Pôle sportif (Noel Valot) :

- Bon début et mise en place progressive de toutes les commissions
- Le circuit des rapports, suite aux journées de championnat, doit être revu pour permettre aux Présidents(es) de prendre connaissance de tous les évènements en amont des commissions.

Pôle Secrétariat Général et Juridique (Jérôme Thibert) :

- La Commission du Statut des Educateurs a laissé un mois supplémentaire aux clubs concernés de se mettre en règle. Tableau annexe pour les équipes de D2 – D3

Pôle Développement et Animation du Territoire (Elodie Ducreux) :

- Constitution progressive des commissions
- Réflexion sur l'utilité d'une commission P.E.F. avec deux réunions par an.

Pôle Technique et Arbitrage (Mourad) :

- Déception sur l'annulation des formations des arbitres en cette fin d'année. Chercher des clubs voulant recevoir hors de la Métropole ?
- Daniel précise que le distanciel sera de mise pour les prochaines formations (infos IR2F)
- Rappel du Président sur le fonctionnement de l'ensemble des commissions : les Coordinateurs de pôles doivent être systématiquement invités à toutes les réunions concernant le pôle (hors discipline)

Intervention de Stephen Loureiro, Président du Conseil des Présidents.

Plusieurs points importants :

Volonté de proposer aux clubs un document demandant leur état financier dans le but de proposer une photographie financière des clubs du District. (Mise en relation entre Stephen Loureiro, Yannick Dupin et le secrétariat pour l'envoi aux clubs).

Cela permettra de réaliser des projections financières

Travailler sur l'idée d'un fond de solidarité à destination de tous les clubs du District

(Idée : création d'une compétition en fin de saison dont les bénéficiaires iraient à ce fond de solidarité)

Les membres de ce Conseil des Présidents seront approchés et proposés une fois le retour de l'enquête avec des Présidents désireux de travailler sur ces différents sujets.

G – Autres dossiers

Mail de Talant (22 Octobre) : Jérôme Thibert a pris contact avec la ville de Talant. L'Adjointe aux Sports et le Vice-Président Délégué sont sur le dossier. Dossier à suivre.

Mail d'U.S.S.E. (22 Octobre) : Dossier transmis ce jour à Noel Valot pour examen.

Sécurisation du District : Première offre reçue. Possibilité d'ouvrir la porte avec badges ou code d'accès.

Ou via ouverture par le Secrétariat.

Le Secrétaire Général : Nicolas Brunel
Le Président : Daniel Durand

PROCES VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS JEUNES

PV N°39 CDCJ/2

REUNION DU 4 NOVEMBRE 2020

PRESIDENCE : M. DUPIN Yannick.

PRESENTS : Mme URBANIAK Nathalie - MM. AZZOUN Faouaz – CHEVANNE Thierry - IPOUA Guy– VALOT Noël.

I- CHAMPIONNATS JEUNES 2020/2021

OBLIGATION DES EQUIPES DE JEUNES

SENIORS DEPARTEMENTAL 1

Les clubs participant au championnat D1 sont tenus d'engager :

Une équipe à 11 et une équipe à jeu Réduit ou éventuellement une équipe Féminine jeune
et

10 licenciés parmi les U6 à U11 par club au 31 Décembre de la saison en cours

Clubs en infraction

OUGES :

Manque une équipe à 11

PLOMBIERES

Manque une équipe à 11

SAULON CORCELLES

Manque une équipe à 11

VINGEANNE FC

Manque une équipe à 11

Séniors Départemental 2 (D2)

Les clubs participant au championnat D2 sont tenus d'engager

Une équipe à 11 ou une équipe à jeu Réduit ou éventuellement une équipe Féminine jeune
et

8 licenciés parmi les U6 à U11 par club au 31 Décembre de la saison en cours

MAREY

Manque 2 licenciés

Séniors Départemental 3 (D3)

Les clubs participant au championnat D3 sont tenus d'engager

Une équipe à jeu Réduit **ou** éventuellement une équipe Féminine jeune **ou** 6 licenciés parmi les U6 à U11 par club au 31 Décembre de la saison en cours.

ASDDOM :

Manque 2 licenciés en Foot Animation

EF BEAUNOISE :

Manque 1 licence

CHAMESSON FC :

Manque une équipe à jeu réduit ou 6 licenciés parmi les U6 à U11

DIJON AS POUSSOT :

Manque une équipe à jeu réduit ou 6 licenciés parmi les U6 à U11

DIJON DINAMO :

Manque une équipe à jeu réduit ou 6 licenciés parmi les U6 à U11

DIJON MAHORAISE

Manque une équipe à jeu réduit ou 6 licenciés parmi les U6 à U11

MERCEUIL

Manque une équipe à jeu réduit ou 6 licenciés parmi les U6 à U11

PERRIGNY LES DIJON

Manque 6 licenciés parmi les U6 à U11

REMILLY

Manque 3 licenciés parmi les U6 à U11

ST EUPHRONE

Manque une équipe à jeu réduit ou 6 licenciés parmi les U6 à U11

TIL CHATEL

Manque 1 licencié parmi les U6 à U11

VITTEAUX

Manque 1 licencié parmi les U6 à U11

A l'étude des obligations des équipes de jeunes (3/11), la Commission constate :

- ☐ Qu'en catégorie U6/U7, les clubs de CCOF et VITTEAUX sont mis en entente sur le planning des plateaux de cette catégorie
- ☐ Que ces derniers n'ont pas déclaré d'entente pour la catégorie U6/U7 auprès du secrétariat.

La Commission

- Rappelle l'article 1.15 Règlement du District : toute entente doit être déclarée au District avant le début des compétitions ou des plateaux.
- Demande aux clubs de faire parvenir le document **ad hoc** sous huitaine.

Pas d'obligation

Nota : Les clubs peuvent s'engager en 2ème phase pour le football à effectif réduit (U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – U12/U13) dans la mesure où ils sont en règle avec le nombre d'équipes au 31 Décembre de la saison en cours.

La participation des licenciés sera contrôlée à partir des feuilles de matchs et des rapports de plateaux.

Prochaine commission : sur convocation

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : Y. DUPIN
La Secrétaire : N. URBANIAK

COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT DIVERSIFIE-FOOT LOISIR

PV N°38 CFD/1

REUNION DU 30 OCTOBRE 2020 par visioconférence

Président : M. DUPIN Yannick.

Présents : Mme Nathalie URBANIAK – MM. Benoît BELORGEY – Charly LAURENT – Geoffrey THOMAS.

Invitée : Mme Peggy SEURAT (CTD DAP),

Excusés : MM. Noël VALOT (coordinateur du pôle) – Sérafin DA SILVA.

I- COMPOSITION DE LA COMMISSION

Le président remercie les membres de la commission de leur présence et d'avoir accepté de faire partie de la commission.

Il fait part que des représentants du football entreprise ont été sollicités.

Il souhaite que la commission soit également élargie, en fonction des dossiers traités, par d'autres membres (représentation commission développement...). Les stagiaires, service civique, apprentis participeront également au développement des actions et projets.

Les membres de la commission émettent un avis favorable pour que le président du district désigne Yannick DUPIN en tant que représentant du district à la commission régionale du football diversifié. Ils

remercient chaleureusement Sérafin DA SILVA qui était le représentant de la dernière mandature et l'invite à candidater en tant que membre indépendant.

II- ETAT DES LIEUX

Cf annexe 1

Les membres complètent et valident l'état des lieux présenté.

III- ACTIONS

Les membres décident, sur proposition de Peggy SEURAT, de trouver des clubs supports pour chaque action à mener.

Ces clubs seront accompagnés par le district pour la formalisation du projet et sa mise en place (échancier, communication...).

La commission valide :

- ✓ Le club de AS BEAUNE pour le fitfoot
- ✓ Le club de FUTSAL DIJON CLENAY pour le futsal.

Afin d'ouvrir des nouvelles offres de pratiques, le commission recherche des clubs support (golf foot, beach soccer, futnet (« tennis ballon »), foot pétanque, foot en marchant, foot à 5 en city stade...).

Le club de DIJON CLENAY va proposer une action en lien avec le téléthon.

Pour le futsal notamment, les membres demandent qu'un recensement des gymnases soit relancé en lien avec les clubs.

IV- INFORMATION DIVERSE

Les membres de la commission prennent note du PV de la commission régionale du football diversifié du 22 octobre 2020 et la mise en place d'un championnat R2 pour la 2ème phase de printemps. Yannick DUPIN doit prendre contact prochainement avec le président de la commission régionale Nicolas VUILLEMIN.

V- APPEL CANDIDATURE

Afin de compléter la commission, un appel est lancé aux licenciés (représentant foot entreprise, futsal, foot loisir...). Si vous êtes intéressés, merci de contacter Agnès CHAPON au secrétariat du District (achapon@cote-dor.fff.fr)

Prochaine commission (en visioconférence ou présentiel) : sur convocation

**Le président de la commission
Yannick DUPIN**

Commission football diversifié

Coordinateur : Noël VALOT

Président : Yannick DUPIN

Vice-président : Nathalie UBRANIAK

**Membres : Benoît BELORGEY – Sérafin Da SILVA – Charly LAURENT –
Geoffrey LAURENT + mettre les acteurs du développement ??**

Invités : Peggy (CTD DAP) - ????

Date de la 1ère commission : vendredi 30 octobre 2020

Ordre du jour

Etat des lieux

Actions

Rappel feuille de route des élus

L'objectif du District est le développement des licenciés (pouvoir d'attraction mais aussi fidélisation ; véhiculer une image positive et les valeurs du football), en proposant des offres de pratiques diversifiées ou actions/événements, adaptées au public d'aujourd'hui en fonction des préconisations techniques validées en Comité Directeur sur propositions de la commission technique Départementale.

Axe 1 :

🕒 Développement de la pratique futsal jeunes et seniors

Missions : modélisation de la pratique spécifique, organisation (en lien avec la commission sportive) de la pratique associée (coupe, plateaux, modélisation saison dans chaque catégorie...), recherche des salles et créneaux, formaliser un plan de développement futsal, accompagnement la création de sections futsal dans les clubs, avoir des clubs pilotes...

Axe 2 :

🕒 développement du foot à 5

Réflexion sur une éventuelle relation et application de la convention avec les salles privées (Foot 5)

Missions : modélisation de la pratique spécifique (proposition d'offre de pratique), organisation de la pratique associée (league, plateaux, modélisation saison dans chaque catégorie...), mise en valeur de la convention avec Urban soccer, développement d'autres partenariats ...

Développement du foot à 5 en city.

Axe 3 : La commission de foot diversifié est en charge de réfléchir sur l'évolution du football pour tous les PUBLICS SPECIFIQUES (foot entreprise, féminines, vétérans, +65 ans ...)

AXE 4 : La commission de foot diversifié est en charge de réfléchir le développement des pratiques spécifiques dans cette axe (beach, fitfoot, golf foot, e foot, futnet, teckball, foot pétanque ...)

AXE 5 : le développement du loisir
Proposer des offres de pratique en loisir, développer et accompagner les sections loisir. Evènements ponctuels.

Fonctionnement :

Pas de calendrier précis. En fonction des dossiers en cours.

Réunion en présentiel (possibilité d'en organisation dans des clubs pilotes) ou en visioconférence.

CR Foot diversifié restreinte pour développement et mise en place des actions

Représentation :

- 1 élu du district à la commission régionale du football diversifié

- des membres indépendants à la commission régionale de football diversifié

Etat des lieux complété et validé par la commission le 30 octobre 2020.